

## Réunion du Conseil Municipal du 4 Août 2016

Présents ou représentés : A. Forestier, C. Haroux, A. Lapaux, M. Munich, C. Andraud, A. Boucheras, Y. Deplat, J.M. Ebely, C. Patier, J.L. Nicolaÿ, J. Perol,  
Absents : R. Langouët, Ph. Blateyron, R. Mouton

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Peynon. Il est d'abord procédé à la lecture du compte rendu de la réunion du 20 Juin 2016, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Puis intervient l'examen de l'ordre du jour :

### **- Acquisition ancienne maison Raymond VIGOT au 8 rue du Bouillat**

Monsieur le Maire expose que la commune n'est pas en mesure de loger un administré lorsque celui-ci est touché par un sinistre. La commune a déjà été confrontée à ce genre d'événements, notamment suite à un incendie pour Madame Madeleine Bert ou suite à une inondation pour Madame Filanti.

La commune ne dispose pas de maison équipée permettant d'accueillir dans l'urgence.

En conséquence, il convient de saisir toute opportunité de vente afin de répondre à la détresse d'administrés touchés par des sinistres de la vie.

Aussi, après discussions, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire

- à acquérir un bien ou exercer son droit de préemption afin de répondre à ce réel besoin de logement qui est d'intérêt général
- autorise le Maire à signer l'acte et à payer le dit bien

### **- Le point sur les travaux :**

- cour d'école : le goudron est fait. Le sol souple sera installé la semaine prochaine.  
A l'intérieur de l'école, les travaux de plomberie seront réalisés avant le 15 Août.

- parking vers la maison de santé : l'enrobé doit se faire demain et les finitions fin août-début septembre

- parking entrée Sud de Joze : un enrobé sera fait avec des places de parking ainsi que l'élargissement en face de l'impasse des Bressons par l'entreprise GUINTOLI début Septembre.

- un aménagement paysager va se faire à l'intersection route de Lempty – route de Culhat par l'entreprise ASP Moulin début Septembre.

- Des travaux vont être effectués par l'entreprise PARRA sur les chemins ruraux pour un coût de 25 000 € H.T.

- L'ancien local de la Poste est au stade des finitions. Installation de l'esthéticienne prévue début Novembre

- Agrandissement de la Maison des Associations : le dossier va être transmis au Conseil Départemental pour un appel d'offres en Septembre et le début des travaux en Octobre – Novembre

### **- Questions diverses :**

- le jeudi 11 Août : des représentants de la Communauté de Communes viennent à Joze afin de valider l'aménagement du local actuel des médecins pour le transformer en pôle enfance. La commune devra aménager les abords, l'intérieur étant à la charge de la Com Com.

- L'entreprise PROCAR veut s'agrandir. Le cabinet Descoeur vient le 23 août à 10 h. pour étudier la révision du document d'urbanisme.

- l'emprunt à court terme de 160 000 € et la ligne de trésorerie de 50 000 € ont été remboursés car les subventions attendues de l'Etat sont rentrées, soit plus de 400 000 €.

- des agents recenseurs sont recherchés pour janvier 2017.

- la commune a contacté Pôle Emploi et la mission Locale pour embaucher un agent technique dans le cadre d'un contrat aidé par l'Etat.

Monsieur Philippe Blateyron rejoint le Conseil en fin de réunion avec le pouvoir de Régis Langouët et participe aux débats en fin de réunion, notamment sur la location du foncier agricole propriété de la commune rendue disponible du fait de la cessation d'activité de Mr Boucheron Alain